

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

FIGHTING INEQUALITIES BY PROTECTING BIODIVERSITY AND CLIMATE

G7 ENVIRONMENT

METZ 5-6 MAI 2019

Initiative " Leaders internationaux pour la biodiversité "

Reconnaissant la crise environnementale actuelle, ainsi que la nécessité urgente de mettre un terme à la perte de biodiversité et de mettre celle-ci sur la voie de la restauration, dans l'intérêt de tous les peuples et de la planète ;

Reconnaissant les résultats de la 14^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-14 de la CDB), dont la Déclaration de Sharm el-Cheikh, et conscient du fait que la COP-15 en 2020 décidera d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité – une nouvelle donne pour la nature – et représentera donc une opportunité mondiale majeure pour le développement durable ;

Conscients de l'importance cruciale de s'attaquer conjointement aux crises du climat et de la biodiversité;

Se félicitant du "Rapport d'évaluation mondiale 2019 sur la biodiversité et les services écosystémiques" de la Plate-forme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques et préoccupés par ses conclusions ;

Prenant acte de la Décision 14/34 de la CDB qui exhorte les Parties à "...s'engager activement et à contribuer au processus d'élaboration d'un cadre mondial solide pour la diversité biologique après 2020 " et invite les Parties à "envisager d'élaborer, selon le contexte national, individuellement ou conjointement, et sur une base volontaire, des engagements en faveur de la biodiversité qui contribuent à la réalisation des trois objectifs de la Convention, [...] et[...] d'un véritable cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020 sans préjudice des résultats du processus visant à élaborer ce cadre " ;

Reconnaissant le rôle essentiel des acteurs non-étatiques et d'autres partenaires clés pour convenir et mettre en œuvre un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020 ;

Reconnaissant que la « Déclaration de Sharm-el-Cheikh » et « l'Agenda de l'action de Sharm-el-Cheikh à Kunming pour la nature et les populations » constituent des bases solides pour les initiatives menées par les pays et les parties prenantes ;

Se félicitant de la « Charte de Metz sur la biodiversité » et des résultats relatifs à la biodiversité de la réunion ministérielle du G7 de 2019 ;

Accueillant favorablement les discussions internationales de haut niveau visant à accélérer l'action en faveur de la biodiversité, et se félicitant de la contribution à la discussion fournie par le « Sommet des champions de la nature » et ses « Champions de la nature : Appel à l'action », et la prochaine Conférence sur la Biodiversité de Trondheim ;

Nous nous engageons à :

- 1. **Promouvoir l'engagement actif** des dirigeants politiques dans le plaidoyer en faveur de la biodiversité et l'obtention de résultats ambitieux à la COP-15 de la CDB ;
- 2. Créer une dynamique politique forte en faveur de la conception d'un cadre mondial ambitieux, basé sur la science et pratique pour la biodiversité après 2020, qui renforce la mise en œuvre de la CDB, de ses protocoles et d'autres accords multilatéraux de l'environnement liés à la biodiversité, et facilite les changements transformationnels nécessaires pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité et l'Agenda 2030 pour le développement durable ;
- 3. **Mobiliser des partenariats à l'initiative des gouvernements**, orientés vers l'action, et des initiatives et engagements de coopération, y compris la sensibilisation du public, pour mettre fin à la perte de biodiversité, la restaurer et soutenir un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité;
- 4. Encourager les acteurs non étatiques (organisations pertinentes, peuples autochtones et communautés locales, autorités et gouvernements locaux et infranationaux, universitaires, groupes de femmes et de jeunes, secteurs économique et financier, entreprises et organisations non gouvernementales) à annoncer des engagements concrets et orientés vers l'action, pour soutenir les efforts des gouvernements dans la promotion d'un cadre mondial solide sur la biodiversité après 2020;
- 5. Travailler ensemble par le biais d'approches collaboratives et d'expériences partagées afin d'atteindre nos objectifs communs, y compris pour la recherche et l'innovation, et pour l'intégration de la biodiversité dans la prise de décision dans tous les secteurs ;

Nous invitons tous les États qui sont disposés à être les leaders dans le développement et la mise en place d'un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020 à nous rejoindre.